



15ème législature

Question N° : 44179	De M. Stéphane Travert (La République en Marche - Manche)	Question écrite
Ministère interrogé > Culture		Ministère attributaire > Culture
Rubrique > culture	Tête d'analyse > Filière jeux de société	Analyse > Filière jeux de société.
Question publiée au JO le : 15/02/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Stéphane Travert appelle l'attention de Mme la ministre de la culture sur la demande portée par la filière « Jeux de société » afin que le jeu soit reconnu comme produit culturel. La culture française est riche, de la littérature à la gastronomie, en passant par la musique, la peinture, le théâtre, le cinéma... Or le jeu de société n'est pas reconnu comme produit culturel par l'État, alors même qu'il semble bien être assimilé comme tel par beaucoup de Françaises et de Français. Car si le jeu porte des valeurs de partage et de convivialité par sa dimension ludique, il accompagne aussi les Françaises et les Français tout au long de leur vie avec des vertus éducatives et pédagogiques. En outre, le jeu est une œuvre de l'esprit et leurs autrices et auteurs mériteraient d'être reconnus avec un statut les confortant dans leur création ludique. Il lui demande quelles mesures peuvent être prises pour que cette filière obtienne une reconnaissance culturelle.